



DECISION D'ANNULATION D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2017 DU 29/05/2017

Objet : La fourniture et l'installation de matériel et logiciel informatique pour le compte de la Fondation Hassan II pour la Promotion des Œuvres Sociales au Profit du Personnel du Secteur Public de la Santé.

Le président de la Fondation,

- Considérant les dispositions de l'article 45 alinéa b du paragraphe 2 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux Marchés publics ;
- Vu l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°01/2017 du 29/05/2017 ;
- Vu la publication de l'appel d'offres ouvert n°01/2017 aux journaux : Le Matin n°16202 du 04/05/2017 et Assahraa Al Maghribia n°9686 du 04/05/2017 ;
- Vu la mise en ligne dudit dossier d'appel d'offres au site Web de la Fondation le 04/05/2017 ; www.fh2sante.ma.

DECIDE

ARTICLE 1 :

D'annuler l'appel d'offres ouvert n° 01/2017 du 29/05/2017 ayant pour objet : La fourniture et l'installation de matériel et logiciel informatique pour le compte de la Fondation Hassan II pour la Promotion des Œuvres Sociales au Profit du Personnel du Secteur Public de la Santé, en deux lots :

Lot n°1 : Solution de virtualisation et sécurité informatique

Lot n°2 : Matériel informatique.

Said EL FZKAK
Président de la Fondation Hassan II
Pour la Promotion des Œuvres Sociales
du Personnel du Secteur Public de la Santé